

(¹)

(N^o 74.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 1853.

Crédit provisoire de 1,150,000 francs au Département de l'Intérieur (¹).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (²), PAR M. DE MAN D'ATTENRODE.

MESSIEURS,

La section centrale chargée d'examiner le Budget de l'Intérieur pour l'exercice 1854, ayant été appelée à se prononcer sur la demande d'un crédit provisoire de 1,150,000 francs, destiné à couvrir les dépenses courantes et urgentes du Département de l'Intérieur, dès l'ouverture de l'exercice 1854, adhère à la proposition du Gouvernement. L'ordre du jour adopté par la Chambre ne permettra pas la discussion du Budget avant le premier jour de l'année 1854.

Le Rapporteur,

B^{on} DE MAN D'ATTENRODE.

Le Président,

N.-J.-A. DELFOSSE.

(¹) Projet de loi, n^o 68.

(²) La section centrale, présidée par M. DELFOSSE, était composée de MM. DE MAN D'ATTENRODE, DE PERCEVAL, DE LA COSTE, MERCIER, DU MORTIER et DE RENESSE.
